



Administration communale  
de Larochette

## CONVOCAATION

Le Collège Echevinal de la Commune de Larochette, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, prie les membres du Conseil Communal d'assister à une réunion publique du conseil communal en date du 16 mai 2018 à 13:30 heures ayant lieu en la salle des séances en la Mairie à Larochette en vue de délibérer sur les divers objets de l'ordre du jour.

### Ordre du jour:

1. Approbation du contenu du registre aux délibérations de la séance précédente du conseil communal.
2. Huis clos :Etat des restants à recouvrer 2017.
3. Approbation d'un projet de morcellement, dans la rue Scheerbach à Larochette.
4. Modification ponctuelle du PAG, concernant le reclassement au lieu-dit « bei dem Hohderchen » à Ernzen.
5. Avis concernant le projet grand-ducal portant sur la création des zones de protection autour des captages d'eau souterraine Ouschterbour, am Deich, Brouchbour 1,2 et 3, Aechelbour, Schwaarzegronn, Glabach, Bunten, Kengert BR1, Kengert BR2 et Kengert BR6 situées sur les territoires des communes de Larochette, Nommern, Vallée de l'Ernz Fischbach et Mersch.
6. Approbation de la convention relative au plan d'aménagement particulier N°17729/54C au lieu-dit « Auf der Leidenbach » à Larochette.
7. Approbation du règlement interne et de permutation du personnel enseignant (version avril 2018).
8. Approbation du règlement portant sur la procédure de répartition des enfants dans les différentes classes scolaires (version avril 2018).
9. Modifications budgétaires ordinaires 01/2018.
10. Approbation d'un acte vente.
11. Fixation du taux de l'impôt foncier 2019.
12. Fixation du taux de l'impôt commercial 2019.
13. Signature de divers titres de recettes.
14. Proposition d'une résolution : le collège des bourgmestre propose de reformuler un courrier au Ministère du développement durable et des infrastructures, département des transports, quant au trafic excessif dans la rue de Mersch.
15. Demandes de subsides.
16. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

Larochette, le 9 mai 2018

Pour le collège échevinal

La bourgmestre

Le secrétaire

Natalie Silva

Bruno Brunetti



Administration communale de Larochette, 33 Chemin J.A Zinnen L-7626 Larochette

Tél: 83 70 38 -1 Fax : 97 96 46 Email: [larochette@larochette.lu](mailto:larochette@larochette.lu) Site Internet [www.larochette.lu](http://www.larochette.lu)